

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

# Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection de la présidente

Le mercredi 21 juin 1989

No 30 Regin

Président: M. Pierre Lorrain

QUÉBEC

# Débats de l'Assemblée nationale

### Table des matières

Départ de MM. Trudel et Vaillancourt

CC-797

Élection de la présidente

CC-798

### Intervenants

M. Pierre Lorrain, président de l'élection Mme Claire-Hélène Hovington, présidente

M. Claude Trudel M. André Boulerice M. Georges Vaillancourt M. Jean Audet Mme Louise Harel

Abonnement:

250 \$ par ennée pour les débats des commissions parlementaires

70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
(La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi

disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$}

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:

Assemblés nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1050, Conroy, R.-C. Éditice "G", C.P. 28
Québec, (Québec)
G1R 5E6 tél. 418-643-2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

### Le mercredi 21 juin 1989

# Élection de la présidente

(Douze heures deux minutes)

Le Président (M. Lorrain): Malgré l'avis qui a été fait en Chambre tout à l'heure, comme président de la commission, j'aimerais déclarer qu'il y a quorum et que la séance est ouverte. Je vais céder Immédiatement la parole au député de Bourget pour une dernière fois à cette commission.

## Départ de MM. Trudel et Vaiilancourt

M. Trudel: Merci, M. le Président. D'une façon très courte et succincte, d'abord, je voudrais souligner la présence très régulière à la commission au cours de la dernière année, au moment où il a été nommé, de notre deuxième doyen, M. le député d'Orford, qui, on l'a souligné tantôt, célébrera demain ses 29 ans de vie politique, le 22 juin. Sans faire de politique partisane, je pense que tout le monde va reconnaître que le 22 juin 1960 est une des dates importantes de l'histoire du Québec. Alors, M. le député d'Orford, cela me fait plaisir de souligner 24 heures à l'avance vos 29 ans parmi

Je voudrais remercier le personnel de la commission avec lequel j'ai eu non seulement le plaisir, mais le bonheur de travailler pendant tout près de quatre ans. La secrétaire, Mme Tanguay, je dis toujours que c'est la jovialité même, d'avoir ce caractère-là, pour moi, c'est un but à atteindre. Alors, Marie, merci beaucoup, et les membres de l'équipe technique qui nous ont appuyés au cours des quatre années. On a eu une année et demie un peu plus calme, mais on avait commencé plutôt brutalement les deux premières années avec la loi sur le statut de l'artiste et maintenant la loi sur l'accès à l'Information. Alors, vous tous et toutes, il y a des piliers du côté gouvernemental et il y en a également du côté de l'Opposition. Aux piliers du début du côté gouvernemental, je pense, entre autres, à Jean Audet, le député de Beauce-Nord, merci de l'excellent travail accompli, et à M. le député de Richelieu également. Pour moi, c'est la fin d'une courte carrière. C'est un choix personnel que j'ai fait. Je n'ai pas l'habitude de regretter mes choix. Je vais dire, comme le leader parlementaire du gouvernement tantôt, bonne chance à tous, avec une meilleure chance du côté ministériel.

Le Président (M. Lorrain): Merci, M. le député de Bourget.

M. le député de Saint-Jacques et, après, M. le député d'Orford.

**M. Boulerice:** Si vous voulez bien me permettre, je m'adresserai moi aussi, au nom de mes collègues de l'Opposition et très assurément

en mon nom personnel, au président de la commission et député de Bourget. Si on veut bien me permettre de déroger aux règles du parlementarisme...

Le Président (M. Lorrain): Cela fait une heure...

M. Boulerice:... une heure. Je dirai tout simplement, mon cher Claude, dans ma brève carrière de parlementaire puisque cela ne fait que trois ans et demi que je siège dans cette noble institution, que cela a été pour moi et également pour mes collègues d'ailleurs qui m'ont demandé de te transmettre - et j'emploie très délibérément le "tu" - leurs salutations... J'ai beaucoup apprécié, à titre de porte-parole de l'Opposition pour les affaires culturelles, siéger à cette commission et de siéger à cette commission sous ta présidence. J'ai une passion pour les dossiers de la culture, mais j'ai toujours senti que le président de la commission de la culture avait une passion, sinon supérieure, tout au moins égale à la mienne, une très grande connaissance d'ailleurs de ses dossiers, des racines dans ce milieu à cause des fonctions et de la profession antérieure. C'est donc avec un petit peu, même beaucoup de tristesse, puisque au-delà des lignes partisanes et des discussions, souvent, je dirais, Mme la future Présidente, viriles ou féminines que nous avons pu avoir - pour ne pas être taxé de sexisme - il s'est développé un compagnonnage et très souvent, sur bien des sujets, ce que j'aime à appeler une amitié complice.

Mon cher Claude, merci pour ce travail durant les trois ans et demi que j'ai siégé à cette commission. Merci en mon nom, merci au nom de mes collègues et surtout meilleurs voeux de santé. Quand on a ça, j'ai toujours dit qu'on était assez futé pour aller chercher le reste. Dans ton cas, je sais que tu es assez futé pour aller chercher le reste. Meilleurs voeux et comme on dit dans le monde de la culture et tu sais qu'il ne faut pas répondre: Merde!

Le Président (M. Lorrain): C'est parlementaire. M. le député d'Orford.

M. Vaiilancourt: Merci, M. le Président. Je m'en voudrais, étant donné mon départ, de ne pas féliciter aussi Claude, notre président, qui a su si bien contrôler cette commission. On peut dire qu'il a bien su contrôler d'autres présidences qu'il a eu la chance de présider. En ce qui me concerne, après 29 ans, après avoir appartenu à un club de l'Assemblée nationale, je peux vous dire que prendre une décision de quitter la vie politique, avec tous les bons amis que j'ai eu à côtoyer au cours de ma carrière politique, c'est assez difficile. Mais tout de même. étant donné

qu'il faut prendre une décision dans la vie, étant donné qu'on vieillit et qu'on espère avoir une vie plus familiale avant de quitter ce monde, je pense qu'il faut réellement prendre la décision que j'ai prise. Pour ma part, je quitte avec regret vous tous que j'ai côtoyés. J'espère que je n'ai blessé personne. Si je l'ai fait, je m'en excuse et j'espère que vous allez me pardonner. Je souhaite à tous et à toutes qui quittent aussi l'Assemblée nationale pour d'autres fonctions... Merci et bonne chance à Claude et au revoir à vous tous.

**Le Président (M. Lorrain):** Merci M. le député d'Orford. M. le député de Beauce-Nord.

M. Audet: Merci, M. le Président. Je serai quand môme très bref. Je voudrais simplement me joindre à mon collègue de Saint-Jacques et à mon collègue d'Orford pour remercier Claude d'abord et souligner aussi le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui. Étant parlementaire lci depuis 1985, déjà en 1986, entre autres, un dossier qui avait retenu notre attention et que Claude a su mener de main de maître, c'est le dossier du statut de l'artiste, au printemps de 1986. On a en consultation particulière pendant cinq semaines, sans expérience pour les parlementaires qui étaient lci. Claude a su mener cela d'une main de maître. Je garde un excellent souvenir de toi, Claude, et je te souhaite la meilleure des chances dans tes nouvelles fonctions. Sache que ça nous fera toujours plaisir de te revoir à l'Assemblée nationale. Bonne chance.

M. Boulerice: M. le Président.

Le Président (M. Lorrain): M. le député de Saint-Jacques, encore une fois.

M. Boulerice: Juste deux secondes pour saluer aussi mon collègue d'Orford, M. Vaillancourt, pour lui dire que je fais serment devant tous de défendre un dossier qui lui tient tellement à coeur celui des granges rondes, qui font effectivement partie de notre patrimoine.

M. Vaillancourt: Et les ponts couverts.

M. Boulerice: Et les ponts couverts, et en espérant que la prochaine fois que j'irai visiter ces granges et ces ponts qui sont dans ta circonscription, tu m'inviteras à prendre un verre sur la galerie de ta maison.

**M.** Vaillancourt: Cela me fera réellement plaisir. Je peux vous dire que vous n'avez pas besoin d'être invité pour venir me visiter, ça me fera plaisir de vous recevoir, en tout temps.

Le Président (M. Lorrain): Merci à tous.

**Mme Harel:** Quelques mots, M. le Président.

Le Président (M. Lorrain): Vous aussi, Mme la députée de Maisonneuve.

Mme Harel: Oui.,

Le Président (M. Lorrain): Mme la députée de Maisonneuve.

Mme Harel: M. le Président, je voudrais unir ma voix à celle de mon collègue de Saint-Jacques qui, au cours de la dernière année, a été activement Impliqué dans l'organisation des travaux de la commission parlementaire de la culture, pour d'abord exprimer à tous les membres de cette commission que ce n'est pas faute d'intérêt que je n'ai pas pu être aussi présente que je l'avais été durant les années antérieures, mais c'est évidemment à cause des dossiers qui requièrent ma présence à la commission des affaires sociales.

M. le Président, j'ai connu deux présidents à la commission de la culture. Je pense à M. Richard French, d'abord, qui avait précédé le député de Bourget et le député de Bourget qui nous quitte maintenant. J'ai eu énormément de satisfaction à travailler avec ces deux présidents successivement. L'un a pu faire beaucoup. Il était préskient lorsque son parti était dans l'Opposition. L'autre aurait voulu faire beaucoup, mais il l'était au moment où son parti était au gouvernement. Je vous laisse évidemment le loisir de décider lequel est lequel.

Mais cela dit, M. le Président, c'est avec énormément de plaisir que J'accueille la nomination de la nouvelle présidente de la commission de la culture.

**Une voix:...** Mme la députée de Maisonneuve.

Mme Harel: J'anticipe. Alors, avant de le faire...

Une voix: C'est prématuré.

Mme Harel: Donc, c'est prématuré. Je veux simplement souligner que c'est d'un seul mouvement que l'Assemblée nationale s'est levée, il y a quelques minutes à peine, pour souligner, je pense, dans un même élan d'émotion le départ du député en lui signalant que, pour nous tous, il représente un honnête homme. J'imagine, après tant d'années, bien que la préparation psychologique soit faite pour quitter l'Assemblée, que cela doit rester malgré tout chargé de souvenirs, chargé d'émotion quand le geste final doit être posé. Je lui souhaite le meilleur des mondes dans ce qu'il entend faire dorénavant.

### Élection de la présidente

Le Président (M. Lorrain): Merci, Mme la députée de Maisonneuve. Nous allons maintenant procéder à l'élection du président de la commis-

sion. Je vais vous rappeler quelques faits. D'abord, le président va entrer en fonction immédiatement aujourd'hui selon l'ordre de l'Assemblée et la motion qui a été faite, il y a à peine quelques minutes, à l'Assemblée nationale.

Dans un deuxième temps, j'aimerais vous rappeler un article de notre règlement, l'article 135 qui se lit comme suit: "Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. " Il s'agit de la majorité double. Avant de recevoir les candidatures, je vous rappelle qu'uniquement un membre ou des membres appartenant au groupe formant le gouvernement sont éligibies au poste de président de cette commission.

Maintenant, les candidatures sont ouvertes et je suis prêt à les recevoir.

Mme Harel: En tant que vice-présidente de la commission parlementaire, M. le Président...

Le Président (M. Lorrain): Mme la députée de Maisonneuve.

**Mme** Harel:... je souhaite proposer la nomination de la députée de Matane au poste de présidente de notre commission.

M. Audet: Appuyé.

Le Président (M. Lorrain): Est-ce qu'il y a d'autres candidatures?

M. Vaillancourt: On va l'appuyer unanimement.

Le Président (M. Lorrain): Si je comprends bien, c'est à l'unanimité de tous les membres de la commission ici présents. Alors, félicitations, Mme la députée de Matane. Je vous cède la place et la parole.

La Présidente (Mme Hovington): Alors, dans un premier temps, je tiens à remercier les membres de la commission de la culture pour la confiance qu'ils me témoignent aujourd'hui en m'élisant présidente de la commission. Soyez assurés que j'essaierai de suivre les traces et de relever, si vous voulez, le travail extraordinaire effectué par mon prédécesseur, le député de Bourget, mon collègue. Je voudrais citer ici les paroles de mon collègue émises dans un communiqué de presse, je crois, sur son départ et qui identifient bien le travail qu'il a fait. Si vous me le permettez, je vais citer M. le député de Bourget: "Je suis fier du chemin parcouru et j'assure le milieu culturel québécois qu'aujour-d'hui comme hier et demain, il peut compter sur mon appui aussi enthousiaste qu'actif dans les luttes nécessaires qu'il doit mener pour assurer non pas la survie, mais d'abord et surtout l'épanouissement et le dynamisme de la culture qui, avec la langue française, font de ce Québec

que nous aimons tous, chacun à notre façon, une société non seulement distincte mais unique en Amérique du Nord. " Je crois que cette déclaration de mon collègue illustre bien quelle émotion et quelle sincérité il a mises dans son travail comme président de la commission de la culture.

Soyez assurés, chers membres de la commission, que j'essaierai avec vous, avec votre appui, avec votre aide, de continuer cette oeuvre de sorte que les artistes se sentent bien au Québec et que le milieu culturel continue de s'épanouir dans la société unique en Amérique du Nord qu'est le Québec. Merci.

M. Boulerice: Mme la Présidente, il y a une tradition à la commission de la culture qui est d'avoir chocolats et bonbons.

La Présidente (Mme Hovington): J'en prends note, M. le député de Saint-Jacques. Nous ajournons les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 16)